

Garde-fous IA : encadrer l'usage de l'IA dans le service SIG

Note à l'attention de la direction, de la DSI et des ressources humaines, préparée par le service SIG.

ARGUMENT 1

Le service est déjà exposé

Des agents utilisent des outils d'IA grand public dans leur travail, souvent avec des comptes que la structure ne contrôle pas. Des données peuvent sortir sans contrat, sans traçabilité et sans possibilité de révocation. Ce constat vaut pour la majorité des services SIG, il ne met personne en cause.

ARGUMENT 2

Un cadre avant l'incident coûte moins qu'une reprise après

Un diagnostic gratuit situe l'exposition. Un audit flash à 990 € HT nomme les points de risque, fixe leur ordre de traitement et livre une charte d'usage prête à signer par la DSI et le DPO. Une reprise de données, un signalement à la CNIL ou un traitement erroné en production coûtent bien davantage.

ARGUMENT 3

L'équipe monte en compétence et garde la main

L'audit se termine par un plan de formation chiffré en jours. La formation permet aux agents de fermer eux-mêmes les points identifiés, de vérifier ce que produit l'IA et de documenter leurs traitements. La structure ne dépend d'aucun prestataire pour faire tourner ses outils.

Achat sur simple devis, bon de commande accepté, facture déposée sur Chorus Pro. Les montants sont très inférieurs au seuil de 40 000 € HT en dessous duquel une commande publique se passe sans publicité ni mise en concurrence.

Les formations sont dispensées par Datando, organisme de formation certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation.

Diagnostic gratuit en ligne : garde-fous-ia.fr. Contact : Emmanuel Ndofunsu, emmanuel@datando.fr.